

# Charte de la Convergence des Psychologues en Lutte

## Préambule

La Convergence des Psychologues en Lutte est une association loi 1901 qui défend les spécificités et les statuts de la profession, dans toute sa diversité et ses champs de pratique.

Elle est attentive aux conditions éthiques d'accueil en institution et en libéral.

Elle s'oppose fortement au démantèlement du service public (structures de soins, institutions médico-sociales et tous autres dispositifs de soin – en milieu pénitentiaire, en protection de l'enfance, en protection judiciaire, etc.).

Elle défend les valeurs qui fondent la déontologie professionnelle des psychologues, notamment l'accueil inconditionnel et humaniste de toute personne, sans distinction de nationalité, d'origine, d'âge, d'orientation sexuelle, de religion ou de ressources.

**Tous les membres adhérents à la Convergence des Psychologues en Lutte  
s'engagent à partager et soutenir sans réserve les neuf revendications  
fondamentales suivantes :**



# Charte de la Convergence des Psychologues en Lutte

- 1 Nous demandons **le respect de l'appartenance de la psychologie aux sciences humaines**, et la garantie que la formation des psychologues soit strictement attachée à ce champ.
- 2 Nous demandons **le respect du pluralisme des approches en psychologie**, de **la liberté académique** des instituts de formation, et de **la liberté de choix des citoyens** quant aux psychologues auxquels ils s'adressent et aux méthodes qu'ils souhaitent utiliser.
- 3 Nous demandons ainsi **le respect de l'accès direct aux psychologues**, de **leur autonomie** et de **leur liberté de pratique**. Nous demandons par ailleurs **l'abrogation de l'ensemble des textes législatifs spécifiant et contraignant l'intervention des psychologues dans les dispositifs de soins**.



# Charte de la Convergence des Psychologues en Lutte

4

Nous **refusons toute forme de paramédicalisation** et demandons **l'abrogation du dispositif MonSoutienPsy**. Nous proposons qu'une **large concertation soit ouverte avec les représentants de la profession pour élaborer des modalités de remboursement des consultations** de psychologues hors de toute logique et de tout système médico-centrés.

5

Nous demandons **la création urgente de postes de psychologues** dans les secteurs hospitalier, social et médico-social, et **l'arrêt du démantèlement des structures de soins psychiques**.

6

Nous demandons **une revalorisation conséquente des grilles salariales des psychologues**, à la hauteur de leur niveau de formation, universitaire et post-universitaire, et de leurs responsabilités.



# Charte de la Convergence des Psychologues en Lutte

7

Nous demandons que soit respecté le haut niveau de formation et de qualification des psychologues, et que soit mis fin à la régression de leur statut. Celui-ci doit **retrouver le niveau universitaire de 3e cycle** qu'il a perdu. Nous demandons ainsi que **le titre de psychologue soit détaché du Master et porté à un niveau Doctorat**, avec la création d'un Doctorat professionnalisant pour tous les psychologues.

8

**Nous nous opposons à un ordre des psychologues** ainsi qu'à toute forme de hiérarchisation entre les psychologues.

9

De façon générale, nous demandons que **toute décision concernant la profession se fasse dans le cadre d'une large concertation des organisations professionnelles** (syndicales, associatives, enseignantes) dont la Convergence des Psychologues en Lutte.